



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 13212

Numéro SIREN : 432 510 345

Nom ou dénomination : 123 INVESTMENT MANAGERS

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2017 sous le numéro de dépôt 86131



1708628301

DATE DEPOT : 2017-08-21  
NUMERO DE DEPOT : 2017R086131  
N° GESTION : 2000B13212  
N° SIREN : 432510345  
DENOMINATION : 123 INVESTMENT MANAGERS  
ADRESSE : 94 rue de la Victoire 75009 Paris  
DATE D'ACTE : 2017/05/30  
TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
NATURE D'ACTE :

123 INVESTMENT MANAGERS  
Société Anonyme au capital de 534 706 Euros  
Siège social : 94, rue de la Victoire – 75009 PARIS  
RCS PARIS 432 510 345

CERTIFIE CONFORME

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 30 MAI 2017

Extrait

00B13212

EC30.05.12

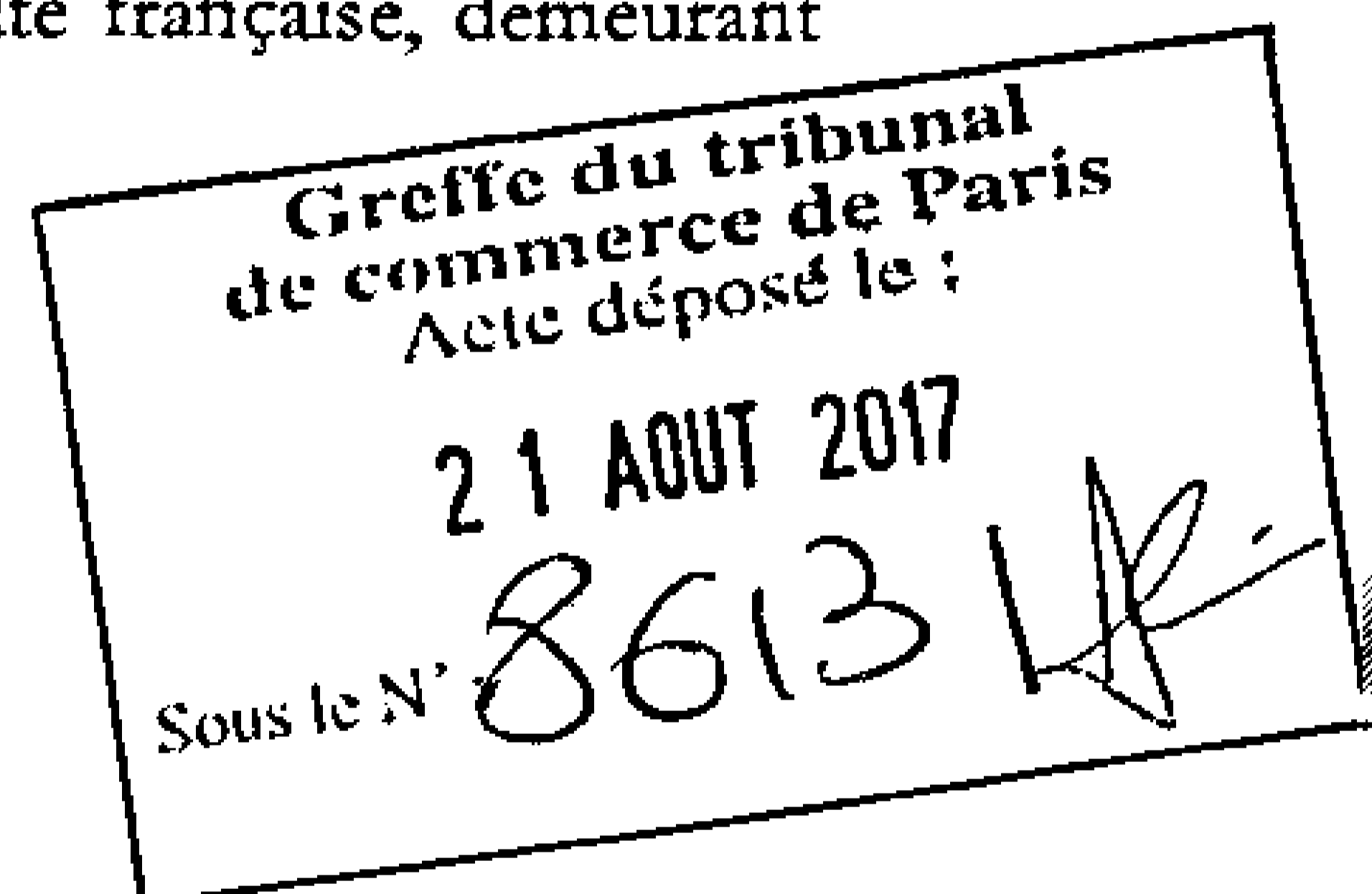
#### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler pour une durée de 6 années prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui sera réunie en 2023 pour statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 le mandat de membre du conseil de surveillance de :

- Monsieur Olivier GOY, né le 22 mars 1974 à Annemasse, de nationalité française, demeurant 15, avenue Sainte Foy – 92200 Neuilly sur Seine ;

Lequel a déclaré par avance accepter ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



#### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler pour une durée de 6 années prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui sera réunie en 2023 pour statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 le mandat de membre du conseil de surveillance de :

- Monsieur Paul de la POIX DE FREMINVILLE, né le 21 août 1958 à Boulogne-Billancourt, de nationalité française, demeurant 9, rue du Montparnasse – 75006 Paris ;

Lequel a déclaré par avance accepter ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE